



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Grave dégradation du système de soin périnatal

Question écrite n° 13548

Texte de la question

Mme Karen Erodi attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la dégradation de la médecine périnatale. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) établissait, en 2021, une mortalité infantile supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE en France - avec 3,7 décès pour 1 000 naissances -, conséquence de l'augmentation de la mortalité néonatale, avant 28 jours, selon l'Insee. Cet indicateur - en hausse depuis 2012 - est un marqueur essentiel du progrès de la médecine. La France est aujourd'hui au 25e rang européen, tandis qu'elle était 2e il y a vingt ans encore. La Haute Autorité de santé établit que 50 % des incidents graves dont sont victimes les mères et les enfants en salle d'accouchement sont évitables. Mme la députée interroge M. le ministre sur la dégradation de la médecine périnatale et sur les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour renverser la tendance. La Société française de médecine périnatale appelait - dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde* en mars 2023 - à repenser l'intégralité des politiques dans le domaine, en alertant sur la fermeture de maternités. Ce sont effectivement 240 maternités qui ont été fermées sur les vingt dernières années, ce qui représente une baisse de 33 %. Un rapport, présenté à l'Académie de médecine par le professeur Yves Ville, pointe du doigt 111 maternités « où il ne faudrait pas accoucher », dénonçant alors des conditions déplorables. Vingt-et-une d'entre elles sont dans la région où Mme la députée est élue, l'Occitanie, dont une dans son département, le Tarn. La dégradation du système de soin périnatal, à cause du manque de moyens, met en danger les femmes et leurs enfants par la détérioration des conditions de travail, le manque de personnels, qui entraîne un rythme effréné pour les professionnels du secteur. Les maternités se retrouvent à travailler à la chaîne par saturation. Elle lui demande pourquoi des mesures d'urgence, comme une importante augmentation des moyens financiers et humains pour les maternités, n'ont pas encore été envisagées ; il est plus qu'urgent de refonder le système de soin périnatal.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodi](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13548

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2023](#), page 10846

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)